

Etat au 14.11.2024

Charte

Société suisse de psychiatrie et psychothérapie (SSPP)

La SSPP est la société de discipline médicale des médecins spécialistes en psychiatrie et psychothérapie de Suisse. Elle assume un rôle de leader dans le domaine de la santé et est considérée comme interlocutrice principale pour les questions liées aux maladies psychiques.

La SSPP défend les intérêts de ses membres et s'engage sur le plan de la politique professionnelle en faveur de conditions de travail attractives ainsi que d'une rémunération adéquate de ce travail.

La SSPP s'engage en faveur de la formation prégraduée, postgraduée et continue, encourage la relève et contribue au développement continu du domaine de la psychiatrie et psychothérapie.

La SSPP s'engage dans le but d'assurer une offre de soins psychiatriques et psychothérapeutiques complète pour les personnes atteintes d'une maladie psychique.

Elle promeut des soins psychiatriques et psychothérapeutiques de haute qualité, basés sur des méthodes scientifiquement reconnues, afin que ces patient·e·s restent socialement intégrées et aient un accès direct et sans limitation à des offres diagnostiques et thérapeutiques.

LA SSPP collabore en tant que partenaire avec des sociétés de discipline médicale nationales et internationales ainsi qu'avec des organisations de patient·e·s et de proches.

La présente charte a été adoptée lors de l'assemblée des délégué·e·s du 14 novembre 2024 et remplace la version du 26 octobre 2006.